

 Contenu archivé le 2022-12-02

Appel de propositions dans le domaine des ressources génétiques en agriculture

La DG VI de la Commission européenne a publié le troisième appel de propositions dans le cadre du programme communautaire d'actions concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture. La Commission invite à pr...

La DG VI de la Commission européenne a publié le troisième appel de propositions dans le cadre du programme communautaire d'actions concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture.

La Commission invite à présenter des propositions dans le domaine des ressources génétiques en agriculture qui abordent le point I du programme de travail. Les thèmes choisis feront l'objet de projets à frais partagés ou d'actions concertées. En ce qui concerne les projets à frais partagés, la contribution de la Communauté n'excédera pas 50 % du coût total, tandis que pour les actions concertées, le financement communautaire pourra couvrir jusqu'à 100 % des coûts relatifs à la coordination.

L'objectif du programme est d'assurer la coordination et la promotion des travaux effectués dans la Communauté dans le domaine des ressources génétiques en agriculture, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de la politique agricole commune (PAC). Les activités relatives à tous les types de ressources génétiques agricoles, horticoles et forestières sont éligibles à un soutien au titre de ce programme. Un accent particulier sera mis sur les propositions portant sur les ressources génétiques des animaux d'élevage, tandis que les actions concertées visant à mettre en place des réseaux à l'échelle communautaire pour coordonner des actions en cours seront particulièrement bienvenues.

Chaque proposition doit cibler son travail, notamment en se concentrant sur un groupe spécifique de plantes ou d'animaux. La priorité sera donnée à des espèces qui ont déjà ou dont on peut raisonnablement penser qu'elles vont avoir une importance économique dans la Communauté. La préférence sera accordée aux

projets d'envergure communautaire qui traiteront des risques d'érosion et qui utiliseront les ressources génétiques pour:

- diversifier la production agricole
- améliorer la qualité du produit
- mieux protéger l'environnement.

Les formulaires officiels pour la soumission des propositions et un dossier d'information peuvent être obtenus auprès de:

Commission européenne
DG VI - Agriculture
Direction F.II
rue de la Loi 200 (L-120 6/238)
B-1049 Bruxelles
Fax +32-2-2963029
E-mail: Richard.Hardwick@dg6.cec.be

Articles connexes

	Ressources génétiques en agriculture - Rectificatif
	13 Mai 1998
ACTUALITÉS	

	POLITIQUES ET DIRECTIVES
	Ressources génétiques en agriculture - Examen de la mise en oeuvre du règlement communautaire
	8 Août 1997
ACTUALITÉS	

Dernière mise à jour: 14 Avril 1998

Permalink: <https://cordis.europa.eu/article/id/10135-call-for-proposals-for-genetic-resources-in-agriculture-programme/fr>

European Union, 2025

